



Schweizerisches Kompetenzzentrum für Menschenrechte (SKMR)  
Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH)  
Centro svizzero di competenza per i diritti umani (CSDU)  
Swiss Centre of Expertise in Human Rights (SCHR)

Résumé de l'étude

## **Intégration de la population migrante au Liechtenstein : potentiels et problématiques d'ordre socio-économique**

**Une analyse tenant compte de la perspective des personnes immigrées**

Titre original : Integration in Liechtenstein: Sozioökonomische Potenziale und Spannungsfelder. Eine Analyse unter Berücksichtigung der Perspektiven von Zugewanderten

Langue originale : allemand

Auteurs et auteur : Nadia Baghdadi, Heidi Furrer, Didier Ruedin et Denise Efonayi-Mäder.

Date de parution : Berne, mai 2020

Nombre de pages : 117

À consulter sur : [csdh.ch](http://csdh.ch) > Publications > Études et rapports

Ce résumé est une traduction de la version allemande qui se trouve dans l'étude.

Pour la présente étude, le ministère des Affaires sociales et l'association des droits humains du Liechtenstein ont fait appel au Centre suisse de compétence pour les droits humains (CSDH) qui en a confié la réalisation au Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) de l'Université de Neuchâtel en collaboration avec la Haute école spécialisée de Saint-Gall. Leur mandat consistait à analyser les processus d'intégration au Liechtenstein et à cerner les points de vue et la réalité de la population immigrée. Afin de fournir un fondement scientifique au développement de la politique d'intégration, le SFM s'est intéressé tant aux atouts qu'aux problématiques et aux vulnérabilités potentielles.

### **Une étude qui analyse l'intégration également du point de vue des personnes immigrées**

Toutes les parties prenantes ont eu à cœur de tenir compte de la perspective des personnes immigrées, même s'il était exclu, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires, d'analyser toutes les facettes des parcours migratoires, très divers. Les auteur-e-s ont utilisé une méthode exploratoire qui a englobé une recherche bibliographique, une analyse statistique secondaire, 14 entretiens avec des spécialistes de différentes disciplines et 36 entretiens avec des personnes immigrées de première et deuxième génération. Ces dernières provenaient d'Europe du Sud et de divers États tiers comme la Turquie, dont ils ont supposé qu'elles étaient aux prises avec de multiples difficultés, d'ordre linguistique et culturel, socio-économique ou encore légal (droit des étrangers).

Sur la base des apports théoriques les plus récents, l'intégration a été considérée comme réussie lorsqu'elle permet aux personnes immigrées d'évoluer avec aisance dans le contexte local (acculturation), de participer à des domaines importants de la vie sociale, de réaliser pleinement leur potentiel et de vivre dans une société qui valorise la migration et la diversité.

## La migration, moteur du changement structurel de la société et de l'économie

Au Liechtenstein, l'intégration se produit dans un contexte économique et social en pleine mutation sur plusieurs plans. Essentiellement agricole avant la Seconde Guerre mondiale, la principauté est devenue ensuite une nation prospère, active dans l'industrie et les services. Pour répondre à l'expansion de son économie, elle a principalement eu recours, par le passé et encore de nos jours, à des travailleuses et travailleurs étrangers. Après la guerre, elle a ainsi recruté dans les pays environnants et aussi, pour la main-d'œuvre non qualifiée, en Europe méridionale, puis aux Balkans et en Turquie. Actuellement, les frontaliers et frontalières, qualifiés ou non, en provenance surtout des pays voisins, représentent plus de la moitié des personnes salariées. S'agissant de ressortissant-e-s de pays tiers, l'économie et, en conséquence, la politique d'admission privilégie la main-d'œuvre hautement spécialisée. La diversité de la population migrante s'est encore accrue par le biais des mariages binationaux, du regroupement familial et de l'arrivée de personnes réfugiées.

## Un accueil inégal

Si elles se sentent acceptées dans leur quartier, leur lieu de travail, les bureaux de l'administration et les loisirs, les personnes immigrées interrogées ne sont pas toujours épargnées par des préjugés, voire des attitudes de rejet dans certaines situations. À leur avis, l'opinion que la population majoritaire a d'elles dépend de leur origine et de leur parcours. Comme le décrit un expert en forçant un peu sur le trait, ces « niveaux d'accueil » varient ainsi en fonction de la position des personnes immigrées sur l'échelle de l'« utilité » (main-d'œuvre spécialisée recrutée à l'étranger ou auxiliaires facilement remplaçables et réfugié-e-s), de la « proximité culturelle » (catholiques ou autres chrétien-ne-s germanophones ou musulman-e-s allophones) et de la couleur de peau (blanche ou noire). Les différents statuts de séjour, qui dépendent de l'origine et de la raison de l'immigration, peuvent accentuer ces différences. Les personnes situées en haut de l'échelle socioculturelle, professionnelle ou juridico-administrative rapportent bien moins souvent avoir été confrontées à des réactions de rejet, lors de la recherche d'un emploi ou d'un logement par exemple. D'autres personnes sont plus vulnérables : il s'agit des descendant-e-s de la dernière « génération de saisonniers », provenant principalement de Turquie et des États issus du démembrement de la Yougoslavie, ainsi que des ressortissant-e-s des États tiers au bénéfice d'un regroupement familial. En effet, ils doivent non seulement produire l'effort d'intégration attendu de toute personne immigrée, mais aussi surmonter d'autres obstacles, comme les préjugés.

## Les particularités de l'intégration dans un petit État

Si les processus d'intégration se ressemblent dans tous les pays d'immigration, un petit État tel que le Liechtenstein présente néanmoins des particularités : la plupart des autochtones se connaissent, du moins indirectement, ou ont des liens de parenté lointains. Par rapport à des contextes

plus anonymes (comme les métropoles ou les villes de taille moyenne), les personnes immigrées sont plus visibles dans un petit pays et sont donc davantage aux prises avec des préjugés et de la discrimination. Simultanément, elles voient aussi dans les autochtones des mentors et des personnes-ressources qui peuvent leur donner plus facilement les clés de la société locale. Selon les déclarations des personnes interrogées, l'intégration sociale et les possibilités de trouver un logement et un emploi dépendent largement de ces contacts.

## Du régime des saisonniers à la politique d'intégration

En adhérant à l'EEE, le Liechtenstein a abandonné le régime des saisonniers, notamment en raison des mutations du contexte international, sans pour autant supprimer le contingentement de l'immigration. Dès lors, les personnes immigrées peuvent obtenir un permis d'établissement si elles satisfont aux exigences de la loi, ce qui fait d'elles des citoyennes et des citoyens censés contribuer au même titre que les autres à la vie de la société.

L'entrée en vigueur en 2008 de la loi sur les étrangers introduit pour les ressortissant-e-s d'États tiers une pratique d'intégration fondée sur le principe d'exiger et d'encourager (« Fordern und Fördern »). Dans ce contexte, on peut voir dans la stratégie du gouvernement « Integration als grosses Anliegen » (L'intégration, un sujet qui nous tient à cœur) l'adhésion des responsables politiques à une politique d'intégration globale. Bien qu'il ait bénéficié d'un large appui avant son application, le plan d'action (2010 à 2013) qui se rapporte à cette stratégie n'a pu être mis en œuvre que de façon limitée. Actuellement, les dialogues et les projets d'intégration sont en partie au point mort, les spécialistes signalant par ailleurs que de plus en plus de restrictions sont à l'ordre du jour. On peut toutefois voir dans la demande du gouvernement de réaliser la présente étude en prenant en compte la perspective des personnes immigrées un signe de sa volonté de continuer à encourager l'inclusion.

## Les efforts d'intégration et le sentiment d'appartenance passés au crible

À partir des années 1990, ce pays d'accueil de travailleurs saisonniers s'est mué en un pays d'immigration de fait, une transition qui s'est accompagnée d'une nouvelle politique des langues et de l'intégration. Si on ne se souciait auparavant guère de la maîtrise de l'allemand, l'acquisition de compétences linguistiques est désormais favorisée – par le développement d'écoles de langue et par les subsides versés par l'État pour les frais d'inscription – et exigée, par les conventions d'intégration conclues avec les ressortissant-e-s de pays tiers. Les témoignages recueillis montrent que la formalisation croissante des astreintes en matière d'intégration – particulièrement à l'égard des ressortissant-e-s des États tiers – a pour corollaire un accroissement des exigences depuis le début du siècle, ce qui pose des difficultés en particulier aux personnes peu formées et isolées. La plupart des personnes interrogées, surtout celles provenant d'États tiers, ont affirmé bénéficier d'un soutien accru pour apprendre l'allemand, mais aussi se sentir jugées sur leurs « efforts d'intégration » tant dans le cadre des conventions d'intégration que dans la vie courante, ce qui leur fait nourrir des inquiétudes pour leur statut de séjour et leur appartenance à leur société d'accueil. Pour elle, s'intégrer n'est dès lors pas seulement s'adapter aux us et coutumes locaux, mais également apprendre à vivre avec des sentiments d'étrangeté, d'insécurité et d'infériorité. Une grande

partie d'entre elles ont cependant su faire valoir leurs droits et trouver des espaces où elles se sentent reconnues. Elles apprécient donc tout soutien et toutes mesures les aidant à y parvenir.

## Désir d'appartenance et progrès dans l'intégration

La présente étude relève dans l'ensemble des progrès dans l'intégration des immigré-e-s ; les indicateurs empiriques à disposition ne permettent toutefois pas toujours de faire des observations nuancées, en fonction par exemple du statut des individus. On sait notamment que les étrangers et étrangères, qui sont pour la plupart en âge de travailler, sont moins nombreux à être au chômage que dans les pays voisins, ce qui pourrait s'expliquer notamment par la politique restrictive du Liechtenstein en matière d'immigration. En particulier au sein de la deuxième génération, l'intégration linguistique progresse, surtout grâce à l'extension des offres de cours de langue et des mesures de soutien, et malgré des obstacles tels que la diglossie (pratique en parallèle d'une langue officielle, l'allemand standard, et d'un dialecte, utilisé dans la vie de tous les jours). Les enfants voient ainsi s'améliorer leurs chances de réussir leur scolarité. La participation politique de la population étrangère, en revanche, est pratiquement inexistante en raison de la durée des démarches de naturalisation et de l'absence de droit de vote et d'éligibilité à l'échelon communal pour les personnes étrangères, et il en va manifestement de même pour d'autres types de participation des citoyennes et citoyens aux décisions (consultations, entités diverses, etc.).

Les personnes immigrées interrogées se disent dans l'ensemble bien à très bien intégrées, comme le confirme l'étude de Marxer (2012c) sur le ressenti des ressortissant-e-s de Turquie et des États de l'ex-Yougoslavie. Nombre d'entre elles souhaitent aujourd'hui appartenir à leur société d'accueil, ce qui s'explique notamment par la promesse inhérente à la politique d'intégration de faire d'eux des membres à part entière de la communauté. Elles désirent ainsi marquer elles aussi de leur empreinte l'évolution de la société et, en tant que citoyen-ne-s, jouir des mêmes droits que les autochtones, même si elles ne proviennent pas toutes du même milieu culturel. Préjugés ainsi qu'expériences de marginalisation et de rejet viennent toutefois troubler ce sentiment d'appartenance et d'égalité.

## Égalité des chances en matière d'éducation : des améliorations à poursuivre

Si la voie de la pédagogie compensatoire suivie jusqu'à maintenant a permis d'améliorer l'égalité des chances dans le système scolaire, elle n'en a pas fait une réalité à tous les égards. Certains enfants de personnes migrantes ont moins de possibilités de développer leur potentiel que les enfants autochtones et des indices – qui méritent d'être approfondis – laissent penser que c'est surtout le cas des garçons allophones provenant de familles peu instruites. Les personnes interrogées relèvent aussi des mécanismes qui se renforcent mutuellement : les enfants qui, en raison de leur origine sociale et ethnique, disposent de moins de ressources reconnues socialement (connaissances de l'allemand et conditions favorables à l'apprentissage), sont moins soutenus par leurs parents (par manque de compétences pour le faire ou pour d'autres raisons) ; ils ne disposent par conséquent pas de bonnes conditions pour développer leur potentiel et sont parfois victimes de préjugés de la part du corps enseignant (rarement de la xénophobie, plutôt l'attente inconsciente

de déficits) ; ils sont par conséquent moins stimulés, ce qui les rend susceptibles de perdre motivation et confiance en eux ; ils fournissent alors des performances scolaires encore moins satisfaisantes et peuvent finir par perturber l'enseignement. Les sanctions qui s'ensuivent renforcent davantage cette spirale. Pour remédier à cette situation, les spécialistes du domaine appellent de leur vœux une extension des mesures de développement de la petite enfance mises en place récemment, des réformes du système scolaire, une augmentation des ressources, un travail de sensibilisation du personnel enseignant et des mesures pour les groupes à risque.

## Une bonne intégration sur le marché de l'emploi, des désavantages potentiels

Le Liechtenstein affiche un taux d'emploi généralement élevé, et la plupart des migrant-e-s parviennent à intégrer le marché du travail, comme mentionné plus haut. Les groupes interrogés qui proviennent des États tiers et du Sud de l'Europe sont malgré tout désavantagés, ou susceptibles de l'être, de multiples manières : ils sont les premiers touchés par les fluctuations économiques et l'augmentation des exigences sur le marché de l'emploi, car ils sont surreprésentés dans les segments les moins recherchés et travaillent pour de bas salaires dans des conditions précaires (travail temporaire, travail par équipes). Nombre d'entre eux doivent se contenter de ressources financières très limitées et d'un statut social peu enviable ; c'est aussi le cas des personnes bien formées dont les diplômes ne sont pas reconnus et des mères qui n'ont pas réussi à s'insérer sur le marché de l'emploi. Quant aux migrant-e-s dont le réseau familial est réduit (et qui ne peuvent par exemple pas compter sur l'aide des grands-parents), ils peinent à concilier vie de famille et vie professionnelle. Reconnaître davantage les qualifications obtenues dans le pays d'origine et soutenir l'acquisition de nouvelles compétences pourrait améliorer la situation. Pour que ces mesures portent leurs fruits, il faudrait en parallèle supprimer les barrières, prévenir la discrimination et aider à concilier travail et famille. L'un des problèmes qui se pose, et qui reste entier, est celui des conditions de travail dans le segment inférieur du marché de l'emploi.

## Le pluralisme religieux, un défi culturel pour le Liechtenstein

Les musulmanes et musulmans interrogés représentent un large spectre de courants religieux, qui va des conservateurs aux plus modérés ; on n'observe guère de tendances radicales au Liechtenstein. Comme dans les pays limitrophes, les musulmanes et musulmans – à l'instar d'autres communautés – sont en quête de nouvelles identités qui incluent aussi l'appartenance à leur pays d'accueil. Ils aspirent à avoir les mêmes droits en matière de participation et de visibilité dans l'espace public, dans le cadre d'une société pluri-religieuse, ce qui inclut par exemple le fait de disposer de plus grandes mosquées, de pouvoir prier et jeûner au poste de travail et de ne pas être discriminés en raison du port du voile. Outre une reconnaissance de droit public, ils souhaitent une reconnaissance sociale également, qu'ils soient religieux ou non (voir aussi Marxer et Sochin D'Elia 2008).

Le fait d'aspirer à être davantage visibles et à pouvoir participer à la vie d'une société pluri-religieuse peut être considéré comme un signe d'une meilleure intégration. Actuellement, la quête d'espaces de culte et de cimetières n'a toutefois pas abouti, bien que les autochtones soient de plus en plus

nombreux à être favorables à une égalité entre les religions. Selon les expert-e-s, renoncer à l'hégémonie et à la culture catholiques demande du temps.

## Le paradoxe de l'intégration

Il ressort clairement de l'étude que la plupart des personnes migrantes qui y ont participé veulent s'investir dans divers domaines et être reconnues au même titre que les autres citoyen-e-s au sein de la société. Les personnes immigrées déjà bien établies (Hüttermann 2018) aident celles disposant de moins de ressources ou récemment arrivées, font l'intermédiaire entre divers groupes et servent toujours plus d'interlocuteurs pour relayer diverses demandes, exigences et aussi parfois critiques. Les participant-e-s à l'étude rapportent divers conflits survenus dans ce contexte qui ne sont pas encore résolus (dialogue interreligieux, organisation en faïtières, mosquées, cimetières, etc.). On peut donc parler, pour le Liechtenstein également, d'un « paradoxe de l'intégration » : l'intégration et l'établissement durable des migrant-e-s dans le pays va plutôt de pair avec une augmentation qu'une diminution des conflits, conflits qu'il s'agit moins de chercher à éviter que de veiller à résoudre de la manière la plus constructive possible.

Les mesures d'intégration prises jusqu'ici visent exclusivement les déficits effectifs ou présumés des immigré-e-s et font totalement l'impasse sur les évolutions sociétales et les frictions qui leur sont liées. Renforcer les ressources individuelles des personnes migrantse ne permet pas de répondre de manière satisfaisante aux conflits de société et aux craintes de la société majoritaire. Le Liechtenstein se trouve par conséquent lui aussi confronté à une double tâche en matière d'intégration : l'intégration tant de la société d'accueil (ouverture des institutions, acceptation de l'évolution vers une société multiculturelle) que celle des migrant-e-s (Lopez, 2009).

## De la nécessité de préciser la stratégie et d'étendre la politique d'intégration

L'étude présente une série de mesures qui, de l'avis tant des personnes interrogées que de ses auteur-e-s, sont inévitables, urgentes ou tout au moins recommandées : il s'agit avant tout de créer et de renforcer un service de l'intégration fondé sur une base légale de haut niveau, doté des ressources nécessaires, dont les responsables assurent le pilotage et la coordination de la part des pouvoirs publics et servent d'interlocuteurs principaux pour les communes, les autorités, le monde politique et la société civile, mais aussi pour les migrant-e-s. Il semble aussi utile de mettre sur pied une primo-information bien pensée pour les nouveaux arrivants, qui peut être organisée de diverses façons, mais qui permet en tout cas d'établir un premier contact entre les personnes migrantes et la population majoritaire.

Les questions autour de la migration touchent des populations très diverses et nombreuses, qui présentent une variété d'intérêts et de caractéristiques qui ne peuvent pas toutes être traitées dans le cadre d'une seule étude. Les auteur-e-s se sont par conséquent concentrés sur les migrant-e-s présentant plusieurs facteurs défavorables, tout en étant conscients du rôle important que peut jouer ce qu'on appelle la migration d'élite quand il s'agit par exemple de lutter contre la discrimination. Ils recommandent par conséquent d'interroger aussi des personnes privilégiées au sein de la population migrante et de les associer aux réflexions et travaux concernant une future stratégie en matière d'intégration.